



Comité Technique de Réseau – C.T.R.

Direction Générale de l'Armement – DGA

Paris, le 30 avril 2020

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le délégué, Mesdames, Messieurs,

L'UNSA Défense se doit de mettre en avant la mobilisation et l'implication de tous les acteurs de la DGA, personnels civils, militaires, encadrants, membres de la direction, représentants du personnel qui multiplient les efforts pour gérer la traversée de la crise sanitaire en conciliant la maîtrise des risques liés au contexte et les obligations opérationnelles. Le dialogue social doit continuer et doit être d'autant plus soutenu dans cette période difficile où toute son utilité et son efficacité sont mises en lumière. Tous les acteurs de la chaîne de prévention mobilisés, impliqués notamment au sein des CHSCT démontrent l'indispensable nécessité de maintenir ces instances. L'UNSA Défense demande la tenue d'une réunion extraordinaire de tous les CHSCT locaux pour avis sur les conditions progressives de reprise du travail dans de bonnes conditions sanitaires, dans les plus brefs délais.

Cette crise sanitaire majeure sans précédent a malheureusement installé le doute et l'anxiété dans nos esprits. Nous devons vivre et aller de l'avant avec ce fardeau collectif, ajouter du négatif, par ordonnance ministérielle du 15 avril pour spolier injustement des congés et des RTT aux personnels dans cette période, est inacceptable et contreproductif ! Sur l'application de cette ordonnance, la DRH MD après avoir édicté les principes d'application au ministère des armées par note du 27 avril 2020, invite les autorités centrales d'emploi, dont la DGA, à décliner sa mise en œuvre uniquement pour les dispositions applicables après le 17 avril 2020 aux personnels en ASA et en télétravail en rappelant que 5 jours de RTT seront retirés aux agents positionnés en ASA durant la période du 16 mars au 16 avril. Après avoir réalisé les analyses demandées, le dialogue social doit être engagé par la DGA avec les organisations syndicales par la voie des représentants du personnel au sein du CTR DGA afin de préparer les lignes directrices en matière de gestion administrative des congés et des jours de RTT qui devront être finalisées et remises à la DRHMD le 15 mai. Le cas des agents des centres fonctionnant en horaire aménagé devra notamment y être abordé (cas des cycles hebdomadaires sur 4,5 jours par exemple), car ceux-ci disposent de moins de jours annuels de RTT et de congés payés (sur le cycle en exemple 22,5 jours). Nous demandons la mise en place, dès aujourd'hui, d'un calendrier de déroulement des travaux sur le sujet ainsi que la date d'un prochain CTR DGA dédié.

L'UNSA Défense considère qu'il convient de focaliser les énergies afin de rassurer le personnel par la mise en place de mesures de protections adaptées, d'encourager et récompenser les efforts pour les démultiplier et de fédérer pour assumer la situation et relancer fortement l'activité. Rassurer, sécuriser, reconnaître, motiver, valoriser, remercier sont les actions majeures à mettre en œuvre en complément des mesures sanitaires adaptées pour garantir dans la durée





une relance progressive de l'activité efficace. L'UNSA Défense met également l'accent sur l'intérêt de prendre des mesures préventives visant à atténuer l'impact psychique de la pandémie et à renforcer la vigilance sur les RPS.

Dans un premier temps, le télétravail doit continuer à être favorisé sans « mesure coercitive ». Les horaires de travail doivent être adaptés afin d'échelonner la charge des transports en commun qu'ils soient privés ou internes notamment en île de France et dans d'autres grandes villes et afin d'étaler la présence du personnel sur site en diminuant la promiscuité. La fréquence et la qualité des nettoyages des locaux doivent être adaptées, les conditions et horaires de restauration aménagés, les éléments de protection individuels déterminés justement sans contrainte liée aux manques d'approvisionnement et distribués aux personnels. L'UNSA Défense demande une sensibilisation renforcée du personnel, avec la mise en place de formations dispensées en Visio Skype ou tout autre support utilisable dans de bonnes conditions sanitaires sur la bonne application des gestes barrières, l'intérêt pour soi et pour ses proches de se protéger et tout autres éléments visant à notre protection et à stopper la propagation du virus.

Pour ce qui concerne l'essai majeur de DGA EM, l'UNSA Défense rappelle l'anxiété et les contraintes subies par tous les personnels et notamment celles des personnels voués à être embarqués, qui sont actuellement astreints à un confinement strict de 14 jours, en caserne loin de leur famille, précédant une longue période en mer. Ces contraintes fortes, alors même que lors du CTR DGA du 17 avril vous nous aviez affirmé que les 14 derniers jours de confinement seraient réalisés à domicile par le personnel ! Il s'agit d'une situation inédite, avez-vous prévu des indemnités compensatoires spécifiques ? Si oui sous quelle forme ?

Nous vous remercions de votre attention.

